FNEC FP FO la force syndicale

Communiqué du 30/04/2014

PREMIERS RÉSULTATS DU CONCOURS EXCEPTIONNEL PEILLON :

795 admis au CAPES externe de maths pour 1 592 postes, 1 poste sur 2 non pourvu ! 875 postes de PE non pourvus !

Tels sont les premiers résultats du concours exceptionnel Peillon avec écrit en juin 2013 et oraux en 2014.

Rappelons que les 22 000 admissibles ont été « recrutés » depuis septembre 2013 comme contractuels sur 1/3 temps et payés 700 € nets.

Rappelons qu'ils ont dû préparer leur cours, faire cours, suivre les cours pour préparer le master 2, suivre la formation à l'Espé, …et préparer l'oral d'admission du concours.

Qui peut avoir envie aujourd'hui de devenir enseignant dans ces conditions ?

- La masterisation est toujours maintenue, c'est-à-dire 5 ans d'études minimum après le bac.
- Le salaire d'entrée n'est que 12% au dessus du SMIC. Avec bac + 5 et le master, les lauréats de concours 2014 vont gagner 112% du SMIC ! Rappelons qu'un enseignant débutant percevait un traitement en 1982, 80% au dessus du SMIC.
- C'est 9 heures d'enseignement tout seul devant élèves au-delà des 4-6 heures antérieurement qu'il faut assumer tout en allant à nouveau en formation dans les Espé et en préparant le master 2. C'est des semaines sans fin, sans voir le jour, débordé, dans des conditions de travail déplorables.

  Dans les conditions actuelles, c'est normal que les étudiants n'aspirent pas à se présenter aux concours.

Par contre, pour FO, c'est normal de revendiquer :

- Que tous les postes offerts aux concours soient pourvus qu'ils soient de la session exceptionnelle, ou des concours rénovés, ou des concours réservés,
- Que les listes complémentaires soient ouvertes,
- Que le ministre annonce tout de suite que les stagiaires ne sont redevables que d'un 1/3 temps devant élèves,
- Qu'il annonce tout de suite qu'ils seront tous payés au 3ème échelon,
- Qu'il annonce que des mesures vont être prises pour améliorer l'entrée dans le métier : réévaluation de la prime d'installation, prise en charge de déménagement, transports gratuits, etc.,
- Que le ministre annonce tout de suite qu'aujourd'hui devenir enseignant ou personnels d'éducation ou d'orientation c'est gagner plus qu'aujourd'hui, à savoir plus que 2,5 fois le SMIC en toute fin de carrière !

Telles sont les demandes que la FNEC FP FO a formulées auprès du ministre Benoît Hamon lors de l'audience du 24 avril.

A situation d'urgence, réponses urgentes !

Tous en grève le 15 mai pour :

- Le retrait du pacte de responsabilité et sa réduction de 50 milliards d'euros de dépenses publiques qui l'accompagne,
- L'augmentation immédiate de 8 % de la valeur du point d'indice et l'attribution de 50 points d'indice sur l'ensemble de la grille indiciaire,
- L'abandon de la masterisation, le retour à un prérecrutement au niveau licence sur statut de fonctionnaire-stagiaire.

La FNEC FP FO propose à l'ensemble des personnels de se réunir dans les établissements, de décider la grève, de prendre toutes les dispositions pour établir le rapport de force en convoquant des assemblées générales le 15, le 16 au matin pour discuter des suites.

Fédération Nationale de l'Enseignement, de la Culture et de la Formation Professionnelle, de la Confédération Générale du Travail - Force Ouvrière
6/8 rue Gaston Lauriau - 93513 MONTREUIL CEDEX - Tel : 01 56 93 22 22 - Fax : 01 56 93 22 40 - email : fnecfp@fo-fnecfp.fr